Affaires de la Société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **76 (1925)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent des 1/2 juillet, à Zurich.

Sont présents: tous les membres; puis, à la fin de la séance: MM. les professeurs H. Badoux et H. Knuchel et le Dr Ph. Flury.

1° Sont admis comme nouveaux sociétaires:

MM. Jean Frischknecht, ingénieur forestier, à Minusio,
Moritz Ammon, „ „ à Thoune,
Hans Jenny, administrateur forestier, à Filisur.

2° Le programme de la réunion annuelle en 1925 est admis définitivement. On fixe la liste des objets qui figureront à l'ordre du jour.

3° Le caissier présente le tableau des comptes de l'exercice courant. Ces comptes seront arrêtés au 15 juillet.

Le projet de budget pour 1925/26 est discuté et admis après quelques modifications.

4° On apprend que la propagande faite depuis la dernière séance en faveur de la vente des „Forstliche Verhältnisse der Schweiz“ a eu un résultat satisfaisant. Les mesures nécessaires sont décidées pour continuer cette propagande.

5° Le subside fédéral à la publication du premier supplément de notre organe („Der Plenterwald“, de M. R. Balsiger) n'atteint pas tout à fait le chiffre que l'on avait espéré; la dépense incombant à notre société en sera augmentée d'autant. On approuve le projet du contrat à passer avec l'imprimeur Büchler & Cie pour la publication de ces suppléments.

6° Nous n'avons reçu pour l'instant aucune réponse du conseil de l'Ecole polytechnique touchant nos propositions pour la revision du programme d'études à la section forestière. Toutefois, selon une communication du professeur Knuchel, il a été possible de tenir compte de quelques-uns des vœux essentiels pendant le semestre d'été 1925 et d'autres modifications sont prévues au programme du semestre d'hiver 1925/26. Durant la réunion annuelle prochaine, on entendra quelques communications à ce sujet.

7° Notre société a été invitée à se faire représenter au congrès international de sylviculture du printemps 1926, à Rome; M. Pometta est désigné comme délégué.

8° Le président a mis au point le tableau à exposer en septembre 1925, à Berne, et indiquant les lieux de réunion de notre société ainsi que la liste des sujets traités. L'impression en a été confiée à MM. Büchler & Cie, à Berne.

9° Publication d'un livre forestier pour la jeunesse. Il est décidé de convoquer quelques spécialistes intéressés à la question à une conférence; le comité permanent s'y fera représenter par une délégation.

10° Le comité salue avec plaisir l'idée émise par M. le Dr Barbey, dans le „Journal forestier", de créer un musée forestier suisse. Il reste volontiers à disposition pour prendre connaissance des propositions nouvelles propres à faire avancer la question.

Programme de la réunion annuelle de la Société forestière suisse, à Berne et Langnau, en 1925.

Lundi 21 septembre.

Dès 8 heures jusqu'à midi: réunion des participants dans la halle des fêtes de l'Exposition suisse d'agriculture, de sylviculture et d'horticulture, à Berne. Distribution des cartes de participants et des billets de logement.

Visite de l'exposition forestière, sous la conduite des membres de son comité.

12 heures: Repas en commun dans la halle des fêtes. Après-midi: visite de l'exposition.

Soir: Le voyage à Langnau est prévu par les trains partant de Berne à 17^{15}, 18^{26} et 19^{18} heures. Arrivée à Langnau à 18^{07}, 19^{48} et 20^{34} heures. Des cadets de Langnau conduiront les participants à leur logement. Souper à volonté dans les différents quartiers.

Dès 21 heures, réunion à l'hôtel du Hirschen. Démonstration, par le cinéma scolaire et populaire de Berne, d'un film sur la technologie forestière, pris par l'Office forestier central suisse.

Mardi 22 septembre.

7 heures: *Assemblée générale,* au „Lion".

Ordre du jour:

1° Discours d'ouverture du président du comité local.
2° Nomination des secrétaires et des scrutateurs.
3° Admission de nouveaux sociétaires.
4° Rapport annuel du président.
5° Reddition des comptes et rapport des vérificateurs des comptes.
6° Budget 1925/26.
7° Choix du lieu de réunion en 1926; nomination du président et du vice-président du futur comité local.
8° Mise au concours, avec prix, d'un sujet à traiter.
9° Conférence de M. le prof. W. Schädelin à Zurich: „Über Bestandeserziehung".
10° Conférence de M. Flück, inspecteur forestier d'arrondissement à Sumiswald: „Über die Privatwaldungen des Emmentals".
11° Communications.
12° Dîner à l'hôtel du Lion.

Vers 2 h.: Départ pour la réserve forestière de Dürsrüti. Conférence sur son origine et son traitement. Retour à Langnau, souper à volonté dans les rayons de cantonnement.

20 h.: Réunion dans la grande salle du „Lion„; soirée familière, au cours de laquelle se produiront les sociétés locales de Langnau.

Mercredi 23 septembre.

7^{26} h.: Départ pour Signau. Visite de la forêt domaniale de Hundschüpfen; travaux de défense contre le cours d'eau; peuplements jardinés et forêts à coupes successives de caractère jardinatoire.

12 h.: Dîner à Moosegg.

Puis, descente à Emmenmatt-Langnau ou Zollbrück. Départ des trains de Emmenmatt pour Berne: 16^{26}, 18^{15}, 20^{09} heures; pour Langnau: 19^{42} heures. Départ des trains de Zollbrück pour Berthoud: 16^{15}, 18^{04} et 19^{28} heures.

Les participants à l'excursion finale rejoignent leurs quartiers à Langnau.

Jeudi 24 septembre.

Excursion finale.

7^{26} h.: Départ de Langnau pour Berne; arrivée à 8^{43} heures. Promenade à travers les forêts de Bremgarten et d'Enge, à la ville de Berne. Conférence sur la „colonie romaine“ de l'Engewald.

Dîner en commun à la Brasserie Reichenbach. Il sera possible d'atteindre ensuite les trains express de Berne à Olten: à 14^{07}, 17^{05} et 17^{30} heures, puis pour la Suisse française: à 14^{23} et 18^{00} heures.

NB. Il est rappelé que pendant la durée de l'exposition (12—27 septembre), les billets de chemin de fer, délivrés dans toutes les gares suisses à destination de Berne, simple course, donnent droit au retour gratuit, pendant 6 jours, à la condition de les faire timbrer à l'entrée de l'Exposition. Les cartes journalières pour la visite de l'exposition (2 fr.) sont à la charge de chaque participant.

Extrait des comptes 1924/25 et des budgets pour 1925/26 de la Société forestière suisse.

A. Société forestière.

Budget 1924/25 Fr.	Comptes 1924/25 Fr.	*I. Recettes.*	Budget 1925/26 Fr.
4.000, —	4.318, —	1. Cotisations des sociétaires (y compris les nouveaux) . . .	4.100, —
4.000, —	4.318, —	A reporter	4.100, —

Budget 1924/25 Fr.	Comptes 1924/25 Fr.		Budget 1925/26 Fr.
4.000, —	4.318, —	Report	4.100, —
		2. Subventions:	
	6.000, —	*a)* de la Confédération . . .	6.000, —
	200, —	*b)* de la Société vaudoise des forestiers * . . .	200, —
6.500, —	300, —	*c)* du canton du Valais * . . .	300, —
		3. Journaux:	
		Abonnements	
5.800, —	6.594, 50	à la *Zeitschrift*	6.300, —
3.000, —	2.935, 05	au „Journal forestier“ . .	2.900, —
600, —	678, 50	Insertions	600, —
200, —	200, —	Divers	200, —
200, —	264, 31	4. Intérêts du compte-courant et du compte de chèques . .	250, —
		5. Divers:	
200, —	220, —	Provision sur assurances . .	100, —
100, —	—, —	Divers	50, —
20.600, —	21.701, 36	Total des recettes	21.000, —
		II. Dépenses.	
400, —	312, 50	1. Administration et imprimés .	300, —
1.400, —	1.129, 10	2. Comité permanent et commissions	1.300, —
		3. Coût des périodiques:	
11.500, —	10.974, 90	*a)* Edition allemande . . .	11.000, —
8.000, —	8.001, 75	*b)* Edition française	7.700, —
600, —	751, 95	*c)* Frais communs	700, —
—	—	*d)* Suppléments	400, —
—, —	—, —	4. Travaux mis au concours . .	—, —
700, —	557, —	5. Divers et imprévu (y compris l'exposition de Berne) . .	600, —
22.600, —	21.727, 20	Total des dépenses	22.000, —
2.000, —	16, 84	Excédent des dépenses	1.000, —

III. Bilan.

Situation au 1er juillet 1924	7.384, 99
Excédent de dépenses pour l'exercice 1924/25	16, 84
Situation au 1er juillet 1925	7.368, 15

* Pour la publication du *Journal forestier suisse.*

Dont: 6.399,60 fr. en compte-courant à la Banque cantonale de St-Gall.
968,55 „ au compte de chèques IX/3467, à St-Gall.
7.368,15 fr., comme ci-dessus.

B. Compte de la publication „La Suisse forestière".

I. Recettes.

1re édition:

Budget 1924/25 Fr.	Comptes 1924/25 Fr.		Budget 1925/26 Fr.
—, —	126, —	Vente en librairie de l'édition française	50, —
		2e édition:	
—, —	—, —	*a)* Vente en librairie, édition allemande	1.800, —
8.000, —	11.596, 95	*b)* Vente par la Société forestière, édition allemande .	2.400, —
2.000, —	2.000, —	Subvention de „l'Association pour l'économie forestière"	—, —
100, —	266, 25	Intérêts	150, —
10.100, —	13.989, 20	Total des recettes	4.400, —

II. Dépenses.

		2e édition:	
		1. Frais d'impression, reliure, rédaction, etc.:	
15,000, —	13.867, 15	*a)* édition allemande . . .	500, —
—, —	937, —	*b)* édition française . . .	—, —
		2. Administration et imprimés:	
—, —	617, 75	Vente par la Société forestière	500, —
15.000, —	15.421, 90	Total des dépenses	1.000, —
4.900, —	1.432, 70	Excédent des dépenses.	
		Excédent des recettes	3.400, —

III. Bilan.

Solde au 1er juillet 1924	6.902, —
Excédent des dépenses de l'exercice 1924/25	1.432, 70
Solde au 1er juillet 1925	5.469, 30

Dont: 4448, 50 fr. en dépôt à la Banque cantonale de St-Gall (livret de caisse d'épargne N° 139), et
1020, 80 fr. au compte de chèque IX/3467, St-Gall.
Total 5469, 30 fr., comme ci-dessus.

C. Suppléments.

	Budget 1925/26 Fr.
N° 1. „Der Plenterwald“ par R. Balsiger	
a) Recettes:	
Subvention de la Confédération	400, —
Subvention de la Société forestière	400, —
Fonds de garantie de l'auteur	1 000, —
Vente de 350 exemplaires à 2 fr.	700, —
Total des recettes	2 500, —
b) Dépenses:	
Frais d'impression, illustrations, vente . . .	2.500, —

D. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier)

I. Recettes.

600, —	607, 95	Intérêts des capitaux et du compte-courant	600, —

II. Dépenses.

600, —	—, —	Pour subsides	600, —
—, —	607. 95	Excédent des recettes .	—, —

III. Bilan.

Solde au 1er juillet 1924	11.406, 25
Excédent des recettes de l'exercice 1924/25	607 , 95
Solde au 1er juillet 1925	12.014, 20

dont 11.500, — fr. en titres déposés à la Banque cantonale de St-Gall
et 514, 20 fr. à la Banque cantonale de St-Gall (livret de la caisse d'épargne N° 140).

12.014, 20 fr. Total comme ci-devant.

Liste des titres.

1.000, — fr. emprunt au 6 % des usines électriques de Fribourg, de 1921, N° 07.485; rembours au 30 juin 1931.

2.000, — „ emprunt au 5½ % du canton de Neuchâtel, de 1921; Nos 2052—2054; rembours au 1er février 1932.

1.000, — „ bons de caisse au 4½ % de la Confédération, de 1923, Ve série, N° 99.901; rembours le 5 septembre 1928.

5.000, — „ emprunt au 5½ % de la Confédération, de 1922, lettre D. N° 170 988; rembours le 1er septembre 1930.

1.000, — „ emprunt au 4¾ % de la banque hypothécaire de Bâle-Campagne; série C, N° 1292; remboursable dès le 1er novembre 1927.

10.000, — fr. à reporter.

10.000, — fr.	Report	
500, — „	obligation au $5^1/_4$ % de la Banque cantonale de St-Gall; série II, N° 567, remboursable à 6 mois, dès le 1er janvier 1925.	
1.000, — „	obligation au 5 % des C. F. F., 1925; remboursable le 1er juillet 1936.	
11.500, — fr.		

St-Gall, juillet 1925. Pour la Société forestière suisse:

Le caissier: *Graf,* inspecteur forestier cantonal.

COMMUNICATIONS.

Visite de la Société vaudoise des forestiers dans deux arrondissements forestiers du canton de Neuchâtel, les 8 et 9 mai 1925.

Le projet, depuis si longtemps caressé par la Société vaudoise des forestiers, de se rendre dans le canton de Neuchâtel a pu enfin être réalisé. Une centaine de forestiers vaudois et neuchâtelois, ainsi que de nombreux amis de la forêt, se trouvent réunis dans la salle du Conseil général de Couvet pour assister à une courte séance administrative qui précède chacune de nos courses.

M. *A. Barbey,* président, ouvre la séance. S'adressant à M. Biolley, inspecteur général des forêts, il lui fait part de notre admiration et de notre reconnaissance pour les grands progrès qu'il a fait réaliser à la sylviculture suisse.

M. *Biolley* remercie l'orateur pour les aimables paroles qu'il vient de lui adresser et souhaite à tous les participants la plus cordiale bienvenue dans le canton de Neuchâtel qui veut être un foyer ardent de patriotisme.

M. l'inspecteur général nous donne ensuite quelques renseignements sur l'organisation du service forestier neuchâtelois.

La première loi forestière date de 1869. Avant cette époque, on cherchait déjà, dans les forêts de l'Etat et dans celles de la ville de Neuchâtel, à introduire un traitement rationnel, mais cela se réduisait à peu de chose.

A partir de 1869, il fallut encore quelques années pour organiser le service, former le personnel et faire accepter aussi les modalités de la loi.

Le gouvernement avait chargé en 1844 un forestier vaudois émérite, M. Davall, de faire une enquête sur l'état des forêts neuchâteloises. Dans son rapport, ce sylviculteur signale la dégradation de presque toutes les forêts du canton, y compris celles appartenant à l'Etat. Il prédit leur ruine prochaine et leur insuffisance pour satisfaire aux besoins de la population.